LES 25 INSTITUTIONS DU RÉSEAU FRANCOPHONE DES RÉGULATEURS DES MÉDIAS ÉCHANGENT SUR LA GESTION DU PLURALISME POLITIQUE DANS LES MÉDIAS AUDIOVISUELS

30 nov 2010

La Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle du Maroc a organisé un séminaire thématique sur « la gestion du pluralisme politique dans les médias audiovisuels en temps normal et en période électorale » à Fès, les 29 et 30 novembre 2010.

Plus de 60 participants, dont 15 Présidents d'instance, issus de 25 pays francophones d'Europe, d'Amérique, d'Afrique et du monde arabe ainsi que des représentants de médias audiovisuels de pays francophones ont mené une réflexion commune sur les différents modèles de gestion du pluralisme politique dans les médias audiovisuels de l'espace francophone.

Les membres du Réseau francophone des Régulateurs des Médias (REFRAM) ont présenté les principaux dispositifs normatifs et de suivi ainsi que leurs modalités pratiques de mise en œuvre. Ce séminaire a également permis un échange et un partage des expériences et des pratiques en matière de pluralisme dans les médias audiovisuels en période électorale, entre les institutions ayant suivi des élections en 2010 et celles étant amenées à le faire en 2011.

Ces travaux s'inscrivaient dans le cadre du Plan d'action 2010-2011 du REFRAM adopté par la 1ère Conférence des Présidents du Réseau (Marrakech, novembre 2009), qui avait retenu le thème du pluralisme comme étant une préoccupation majeure et commune aux membres du Réseau.

Cet évènement a été organisé avec le concours de l'Organisation internationale de la Francophonie, qui appuie le développement des institutions de régulation francophones ainsi que le renforcement de leurs liens. Les chefs d'Etat et de gouvernement membres de la Francophonie viennent de rappeler, dans la Résolution dite de « Bamako+10 » adoptée lors du XIIIe Sommet de la Francophonie à Montreux, leur engagement à « veiller à la mise en place et au fonctionnement de mécanismes indépendants de régulation et d'autorégulation des médias ».

La Présidence du REFRAM est actuellement assurée par M. Ahmed Ghazali, Président de la Haute Autorité de la communication audiovisuelle marocaine, la Vice-Présidence par M. Marc Janssen, Président du Conseil supérieur de l’audiovisuel de la Communauté française de Belgique, et le Secrétariat permanent par M. Michel Boyon, Président du Conseil supérieur de l’audiovisuel de la France.

Liens
[1] https://www.haca.ma/fr/javascript%3A%3B